



Le Marché unique européen pour les pensions complémentaires Louvain-La-Neuve, 24 avril 2015

Université catholique de Louvain
"Pensions' Fridays"
Séminaire 3 – enjeux européens récents

Jung Duk Lichtenberger

Insurance and Pensions Unit

DG Financial Stability, Financial Services and Capital Markets Union

European Commission



Défis communs au sein de l'UE

- **Vieillesse démographique s'accélère (pressions fiscales)**
- **Compétitivité, croissance et emplois (investissements à long terme insuffisants)**
- **Pensions sont onéreux: maximiser les rendements financiers (faire travailler les capitaux)**
- **Pas assez d'épargne pour la retraite**
- **Les risques sont transférés aux individus (prestations → cotisations)**
- **Les approches européennes pour les pensions demeurent très complexes (multinationales et PME)**



Politique européenne concernant les pensions complémentaires

Professionnelle

Personnelle

Les régimes de pensions et l'UE

- Etats membres sont responsables pour l'architecture globale du régime de retraite (mix, age, etc)
- Etats membres s'accordent également que l'UE renforce les politiques nationales dans certains domaines précis:
 - Mobilité de la main d'œuvre et du capital
 - Meilleures pratiques
 - Pression des pairs
 - Rendre possible de nouvelles options, d'autres solutions





Les régimes de pensions et l'UE

STATUTAIRE

**Coordination
sécurité sociale
(Règlement)**

**Sous-régimes par
capitalisation
(OPCVM?)**

**Surveillance de la
politique
macroéconomique
(viabilité fiscale)**

PROFESSIONNELLE

IRP and IRP 2

**Assurance groupe
(Solvency 2)**

**Provisions aux
bilans (Dir.
Insolvabilité)**

**Directive
acquisition et
préservation**

PERSONNELLE

**Life insurance
(Solvency 2)**

**Gestionnaires
d'actifs (OPCVM)
et banques
(CRD/CRR)**

**Fonds de pension
(non IRPs)**



L'approche EU pour la réglementation de la pension complémentaire

- Confiance et performance
- Marché: accumulation d'actifs et maximiser le rendement financier
- En défaillance: problématique principal-agent, information asymétrique, incohérence intertemporelle
- Ouverture des frontières au sein de l'EU:
 - Rôles and responsabilités des Etats membres, procédures
 - Harmonisation des règles prudentielles



Pensions professionnelles

- Directive sur les Institutions de Retraite Professionnelle (IRP) de 2003
- Mars 2014: proposition IRP 2; 3 objectifs:
 1. Professionnaliser la gouvernance et la gestion des risques
 2. Divulgarion plus efficace de l'information aux affiliés
 3. Faciliter l'activité transfrontalière et les transfers

➔ Pas d'harmonisation des exigences en fonds propres



Prochaines étapes pour IRP 2

- **Approche Générale du Conseil** en déc. 2014
 - Substance de la proposition initiale, mais plus de flexibilité pour les Etats membres
 - Unanimité avec une abstention
 - Engagement positif de tous les Etats membres
- **Parlement européen** (ECON, EMPL, JURI, FEMM)
- **Trilogue:** discussion finale entre Conceil, Parlement et la Commission



Produits de pension personnelle (PPP)

- **Demande d'avis à l'EIOPA en juillet 2014**
- **Livre vert sur l'Union des marchés des capitaux (fév. 2015): investment institutionnel**
- **Créer un marché européen pour les PPPs:**
 - Harmoniser 28 approches nationales: "passport" basé sur les libertés (établissement, prestation de services);
 - Créer un produit européen (29^{ième} régime): option supplémentaire pour compléter la palette de produits nationaux non harmonisés

Question clé: Quelle approche pour les régimes par capitalisation de la sécurité sociale (Europe centrale, du nord et de l'est)?



Prochaines étapes pour les PPPs

- **Livre vert sur CMU**
Réponses à la Q13 jusqu'à mi-mai

- **Avis technique de l'EIOPA**
focus sur le 29^{ième} régime en juillet



Conclusions

- Les systèmes de pension sont une compétence des Etats membres
- L'UE ajoute de la valeur dans certains domaines précis
- Pour les pensions complémentaires, l'EU vise à renforcer et mettre en place un cadre réglementaire solide et favorable à la croissance: sécurité et efficacité pour attirer l'épargne
- Evénements à venir:
 - Q13 du Livre vert CMU jusqu'à mi-mai
 - L'avis technique de l'EIOPA en juillet